

## PROCÈS-VERBAL

LE 10 MARS 2015

### GRAND-SAULT

#### RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à compter de 19 heures le mardi, 10 mars 2015, suivant les avis requis par la loi.

#### PRÉSENCES

Son honneur le maire :

Richard Keeley

Les conseillers :

Renaud Ouellette  
Rino Long  
Jean-Paul Proulx  
Arthelin Rossignol

Harry MacPhail  
Michel Ouellette  
Jacques Lafrance  
John Bellefleur

Ainsi que le directeur général / secrétaire municipal, Peter Michaud, et la secrétaire municipale adjointe, Lise J. Ouellette.

#### PRIÈRE

Monsieur le maire souligne l'accident de Ron Turcotte. On lui souhaite une bonne convalescence.

La réunion débute par le récit du Notre Père.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Arthelin Rossignol / Jean-Paul Proulx,**

**que l'ordre du jour soit accepté tel que circulé. Adopté**

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Renaud Ouellette / Harry MacPhail,**

**2015-017 que le procès-verbal du 10 février 2015, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soit adopté tel que reçu. Adopté**

#### SESSIONS FERMÉES

La secrétaire municipale adjointe fait la lecture des sessions fermées qui ont eu lieu les 2, 9, 16 et 23 février 2015.

#### CORRESPONDANCE

Invitations	8
Remerciements	5
Plaintes	0
Demande d'appui financier	8
Demande d'appui (autre que monétaire)	2
Offre de services, de terrain ou autre	0
Informations diverses (GNB, fédéral, communautaire...)	6
Réponse à une requête municipale	2

**Arthelin Rossignol / Harry MacPhail,**

**2015-018 que la correspondance soit acceptée tel que lu et distribuée tel que demandé. Adopté**

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues pour le mois de février 2015, démontrent les résultats "eau potable".

**John Bellefleur / Arthelin Rossignol,**

**2015-019 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

INTERVENTION DU PUBLIC - motions et affaires nouvelles

Monsieur le maire explique les motions proposées. Aucune question n'est reçue du public.

MOTIONS ET COMPTES-RENDUS DES COMITÉS

POLICE

Les statistiques du rapport mensuel sont mentionnées. On remarque plusieurs heures de cour pour les officiers.

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

L'équipe de hockey des Anciens Canadiens jouera au CEPSC le 14 mars à 19 heures.

La patinoire extérieure est fermée.

Au tourisme, des enseignes nouvelles sont en construction et les offres d'emplois d'été ont été affichées.

En culture, on note la Journée de la femme qui aura lieu le 14 mars.

RUES

Les employés travaillent à déboucher les drains pour l'eau pluviale.

On demande au public de patienter lors des tempêtes quant au déblayage des rues et des trottoirs. Le conseil note que la souffleuse ne fonctionne pas présentement.

URBANISME

Douze permis ont été émis en février pour une valeur de 94 400 \$.

Nomination d'Éric Gagnon – lieux inesthétiques

**Renaud Ouellette / Rino Long,**

**2015-020 Attendu que le conseil municipal de Grand-Sault a adopté l'arrêté 56 *Un arrêté de la Municipalité de Grand-Sault relatif aux locaux dangereux ou inesthétiques;***

**Il est résolu qu'Éric Gagnon soit désigné et nommé avec l'autorité décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom du conseil pour assurer l'exécution de l'arrêté no. 56;**

**Il est également résolu que la désignation et nomination ci-dessus comprend les articles 100.2(b), 101, 102.1(1) et 190.01(3) de la *Loi sur les municipalités* afin d'émettre des billets, commencer des procédures en Cour Provinciale, pénétrer dans une propriété à tout moment raisonnable et d'émettre des avis pour les lieux dangereux ou inesthétiques ainsi que l'article 14 de la *Loi sur la police* afin d'émettre des billets à titre d'agent chargé de l'exécution des arrêtés;**

Il est également résolu que la désignation et la nomination ci-dessus continuent tant que la personne est à l'embauche de la Municipalité de Grand-Sault ou tant qu'elles soient limitées ou résiliées par le Conseil. Adopté

Modification du plan municipal – arrêté 93

Renaud Ouellette / Jean-Paul Proulx,

2015-021      Considérant que le conseil municipal à l'intention d'adopter des modifications à son plan municipal, étant l'arrêté no. 93 intitulé *Arrêté portant adoption du plan municipal de Grand-Sault* en vue d'adapter le plan et l'arrêté au nouveau service d'utilisation des terres de la ville de Grand-Sault ainsi que faire les modifications nécessaires pour l'aménagement du lotissement proposé par Mario Rioux, rue Main;

Pour les fins du plan municipal, le but de la demande est de porter la propriété avec le NID 65209025 de zone Res (Ressources) à zone R (Résidentielle) et de porter la propriété avec le NID 65212615 de zone C (Commerciale) à zone R (Résidentielle)

Il est résolu que lesdites modifications soient présentées au public le 30 mars 2015 en la salle du conseil à Grand-Sault, NB à 18 heures;

Que le secrétaire municipal se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'urbanisme* dans les journaux Victoria Star et L'Étoile du Nord-Ouest indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions à l'arrêté proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal à Grand-Sault. Adopté

ENVIRONNEMENT

On demande aux résidents de ne pas jeter de neige dans les ravins et d'éviter d'entreposer la neige sur le haut des falaises surtout dans les zones à risque. Les dommages ainsi causés aux propriétés voisines pourraient engendrer des poursuites et les gens qui ont contribué à l'érosion pourraient y être impliqués.

Le comité se penchera à nouveau sur l'amélioration du chauffage au garage.

GOLF

Le système d'irrigation sera amélioré en 2015.

Des camps pour les golfeurs juniors auront lieu l'été prochain. De plus amples détails suivront prochainement.

Le golf accepte présentement des réservations pour des mariages et des tournois.

BIBLIOTHÈQUE

Le conseiller MacPhail mentionne les activités disponibles à la bibliothèque.

INCENDIE

Les pompiers ont effectué trois sorties en février ainsi qu'une pour aide mutuel.

Les statistiques 2014 sont partagées. Les pompiers font du bénévolat pour la Dystrophie musculaire, Jouets pour la joie ainsi que la venue du Père Noël.

L'usage du fonds de la loterie 50/50 est expliqué.

FESTIVAL

Dorénavant, le représentant sera le conseiller Bellefleur.

Le festival aura lieu du 1 au 5 juillet. Une soirée cubaine aura lieu jeudi ainsi que d'autres surprises à être annoncées sous peu.

EAU

Le service a répondu à 22 appels de tuyaux gelés à jour en 2015.

CHAMBE DE COMMERCE

La 2<sup>e</sup> exposition commerciale aura lieu du 22 au 24 mai.

La réunion annuelle aura lieu en avril.

Le conseil remercie la Chambre de commerce d'avoir organisé la soirée d'information au sujet de l'hôpital.

COMITÉ DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Le conseil remercie le comité de son travail à jour concernant l'hôpital et l'encourage à continuer. Le gens sont invités à s'impliquer pour protéger l'hôpital.

FINANCE ET ADMINISTRATION

La vérification des livres 2014 achève.

Soutien administratif I, occasionnel

**Rino Long / Renaud Ouellette,**  
2015-022 **Que Sophie Marceau soit embauchée au poste occasionnel de soutien administratif I pour la ville de Grand-Sault au salaire et bénéfices tel que l'échelle préétablie. Adopté**

INTERVENTIONS DU CONSEIL

Curling

Laurie Leblanc et Monique Massé Carroll représenteront le club lors d'un tournoi de curling à St-Jean.

Jeux de l'Acadie 2018

Le conseiller Long informe les gens que 1 000 bénévoles seront nécessaires si la candidature de la Municipalité est acceptée.

Le conseiller Lafrance questionne qu'autant de bénévoles sont demandés avant qu'on ait été choisi. Le conseiller Long explique la procédure de sélection et précise que les bénévoles sont un prérequis à la candidature.

INTERVENTIONS DU PUBLIC – autres

M. Beaulieu - livraison de circulaires / journaux à domicile

Le maire explique qu'on continue à recueillir l'information pour l'instant.

Mario Côté – route pour VTT

Monsieur Côté discute d'accès au côté Sud du pont Turcotte et suggère un système d'ambassadeurs tel qu'il se fait ailleurs pour aider les gens à se rendre aux pistes du côté Sud. Monsieur le maire rappelle qu'il faudra l'autorisation de la Province pour passer sur le pont. Il est disponible pour une rencontre avec les intervenants si cela pouvait être utile.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

John Bellefleur / Arthelin Rossignol, propose la clôture de la réunion à 19 h 50. Adopté

---

Richard Keeley  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Secrétaire municipale adjointe